



AMI DÉFI CLÉ WOC - CDD VALORISATION - 2023

Objectifs et Périmètres des propositions

La Région Occitanie soutient des Défis Clés dans le but de structurer une recherche de haut niveau en région, de développer l'attractivité internationale des sites Occitans et de parier sur des thématiques qui auront un impact sur la gestion et le développement de certaines filières et métiers. Ainsi le Défi Clé Water Occitanie (WOC) dont la thématique générale est « Pertinence des solutions locales face aux enjeux du grand cycle de l'eau par des analyses multi-échelles et intersectorielles à travers la réutilisation des eaux » et s'appuie sur les nombreux laboratoires de recherche de la région Occitanie relevant du domaine de l'EAU dans toutes ses disciplines. L'établissement porteur du Défi Clé WOC est l'Université de Montpellier et les partenaires institutionnels sont les tutelles des unités de recherche mentionnées en annexe 1.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectifs principaux de :

- Transférer des connaissances et des compétences, répondant aux besoins des entreprises et/ou collectivités sur les réusages de l'eau, depuis les laboratoires.
- Donner l'opportunité aux entreprises de prendre appui sur l'expertise des laboratoires pour caractériser les limites des solutions en cours de développement
- Renforcer le lien entre recherche académique régionale et les entreprises / collectivités, préférentiellement implantées en région.

L'entrée principale des projets est la gestion de l'eau à l'échelle locale dans un contexte de changement climatique, en particulier par des solutions privilégiant un réusage de l'eau. Le Défi Clé WOC concentrera ses efforts sur des solutions locales visant à mobiliser des ressources en eau dont les flux ont déjà été modifiés pour une activité humaine réalisée, c'est à dire tous les usages d'eau intervenant après un usage ou une artificialisation du flux ayant eu un usage et/ou une finalité différente (par exemple eaux usées traitées, collecteurs d'eaux de pluie en ville, eaux de drainage agricole, eaux de lavage, zone humide artificielle...).

Le Défi Clé WOC souhaite aussi promouvoir :

- L'interdisciplinarité, en ouvrant la possibilité d'inclure des participants ne relevant pas des unités de recherche mentionnées en annexe 1 ;
- Les interactions avec l'ensemble des acteurs des socio-hydrosystèmes ;
- L'appui des consortiums sur des living labs est possible, sans être un critère de sélection.

Un soutien d'un montant maximum de 23 550€ / CDD est alloué par le Défi Clé complété par une entreprise et/ou une collectivité partenaire pour un contrat préférentiellement d'un an ou plus, possibilité de descendre à 10 mois si cohérent avec le projet.

Bénéficiaires éligibles :

Les consortia seront composés à minima par un binôme laboratoire/entreprise ou laboratoire/collectivité. Les autres partenaires pourront être tout autre partenaire, académique ou privé, en région ou hors région. Seuls seront bénéficiaires direct de l'aide Défi Clé WOC les partenaires académiques en Région (Universités, EPIC, EPST, écoles d'ingénieurs, CHU)*.

*Le coordinateur devra être une unité membre du Défi Clé WOC, voir annexe 1.

DEFI-CLE OCCITANIE WOc – Appel à Manifestation d’Intérêt

Mise en œuvre

L’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) a pour conditions de mise en œuvre de :

- Traiter de questions autour des réusages, inscrites dans le périmètre du Défi, sur la base de transfert de connaissance ;
- Mettre en adéquation les objectifs et les moyens : budget, calendrier, positionnement du CDD et co-financement ;
- Recruter un jeune docteur par la structure académique, avec la possibilité de répartir son hébergement à la convenance des partenaires en adéquation avec les objectifs de transfert / du projet ;
- Etablir une convention de recherche avec reversement vers le partenaire académique.

Mode de soumission

Les propositions devront suivre la trame proposée et être envoyées par courriel au format pdf à l’adresse : defiwoc-dir@umontpellier.fr

Calendrier

La réponse à l’AMI est menée en 1 étape, la date limite du dépôt des dossiers est fixée au **20 décembre 2023**, les dossiers seront sélectionnés par le Comité de Pilotage du Défi Clé WOc au mois de janvier. Les projets pourront démarrer assez rapidement, ou en décalage, dès lors que la fin du projet sera antérieure de 6 mois à celle du Défi Clé WOc, soit mi-2026.

Modalités administratives et de gestion financière

Pour les unités de recherche ayant l’UM comme co-tutelle, les fonds seront versés sur une ligne financière de l’UM.

Pour les unités de recherche n’ayant pas l’UM comme co-tutelle, les fonds seront mis en place via une convention de reversement, après discussion entre les porteurs de projets et WOc.

Toutes les dépenses devront être engagées dans le respect des cadrages administratif et financier de l’UM et de la Région Occitanie. Les reversements donneront lieu à justification financière auprès de l’UM. Toute somme engagée en dehors de ces cadres pourra être réclamée à l’unité de recherche ayant engagé les fonds.

Les dépenses devront se faire dans le cadre temporel du calendrier convenu pour le projet. Tout changement devra recevoir l’agrément de la direction du Défi Clé WOc.

Engagement des bénéficiaires

A l’issue de la sélection finale, les bénéficiaires s’engagent à mentionner le Défi Clé WOc dans leurs communications et publications, et à présenter leurs résultats dans des événements organisés par la Région ou le Défi Clé WOc (utilisation des logos de la Région et WOc).

Les participants-es effectueront les démarches d’obtention des autorisations de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (par ex., APA, bioéthique).

Les responsables scientifiques s’engagent à rendre un rapport de fin de contrat dans un format qui sera précisé ultérieurement ainsi que des rapports intermédiaires d’exécution en fonction des demandes de la Région.

Pour toute question concernant cet AAP, envoyer un message à l’adresse :

defiwoc-dir@umontpellier.fr

DEFI-CLE OCCITANIE WOc – Appel à Manifestation d’Intérêt

Annexe 1 :

| | |
|---|---|
| ARTDev UMR 5881 |  |
| BRGM |  |
| CEEM UMR |  |
| CEFREM UMR 5110 |  |
| CERTOP UMR 5044 |  |
| CESBIO UMR 5126 |  |
| CHROME UPR |  |
| ChimEco UMR 5021 |  |
| CNRM UMR 3589 |  |
| EDB UMR 5174 |  |
| Espace-Dev UMR 228 |  |
| G-EAU UMR |  |
| GEODE UMR 5062 |  |
| GET UMR 5563 |  |
| GM UMR 5243 |  |
| HSM UMR 5569 |  |
| IEM UMR 5635 |  |
| IMFT UMR 5502 |  |
| IMRCP UMR 5623 |  |
| IMT-LSR |  |
| IPBS UMR |  |
| ITAP UMR |  |
| LAAS UPR |  |
| LAGAM UPR |  |
| LBE UPR |  |
| LCA UMR 1010 |  |
| LCC UPR 8241 |  |
| LEFE UMR 5245 |  |
| LEGOS UMR 5566 |  |
| LEREPS UMR |  |
| LISAH UMR |  |
| LGC UMR 5503 |  |
| LGP UPR |  |
| LISST UMR 5193 |  |
| MSH SUD UAR 2035 |  |
| MSH-T |  |
| OSU-OMP UAR 831 |  |
| OSU-OREME UAR 3282 |  |
| SENS UMR |  |
| SETE UMR 5321 |  |
| TBI UMR 0792 |  |
| TETIS UMR |  |
| TRACES UMR 5608 |  |
| TSE-R UMR |  |
| Ex Midi-Pyrénées Ex Languedoc-Roussillon | |